



# BAC PRO CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE

## VERS QUELS MÉTIERS ?

- Installation en agriculture
- Salariat en exploitation agricole, responsable d'unités de production...
- Salariat dans le para-agricole

## PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Être issu d'une 3<sup>ème</sup>, d'un CAPA ou d'une Seconde.
- Admission après étude du dossier scolaire et entretien de motivation.
- Détails des Modalités d'accès (1)

## EXAMEN

Diplôme d'État (délivré par le Ministère de l'Agriculture) obtenu à partir :

- d'un contrôle continu en cours de formation
- 5 épreuves finales, accordant une importance à la formation professionnelle
- Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- RNCP : N°29267 - Certif info : N°94449

## POURSUITES D'ÉTUDES

- BTSA : Analyse, Conduite et Stratégie des Entreprises Agricoles, Productions Animales, Productions Végétales, Génie des Équipements Agricoles, Gestion et Protection de la Nature....
- Certificats de spécialisation, Certificat de Qualification Professionnelle

## QUELQUES CHIFFRES (1)

- 87 % ont obtenu leur examen session juin 2020
- 88 % : taux de persévérance en formation par an
- A 6 mois après sortis de formation :  
33 % : taux d'emploi  
52 % : taux de poursuite en formation

## TARIFS (1)

- Frais pédagogiques et frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.
- Pour les apprentis : possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO. Pour plus de détails nous consulter



## ACCESSIBILITÉ/ HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite. Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap.



REPUBLIQUE FRANÇAISE

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

### 31 DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 55 semaines en centre de formation
- 58 semaines en entreprise

### RHYTHME D'ALTERNANCE

- 1 à 2 semaines à la MFR
- 1 à 2 semaines en entreprise

### STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)

sur  
3 ans

## LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

## OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Découvrir l'entreprise agricole, les productions animales et végétales.
- Appréhender, puis maîtriser les techniques d'élevage et de culture.
- Développer son sens critique face aux enjeux agricoles et être capable d'analyser les pratiques et les résultats technico-économiques de l'exploitation.
- Se préparer à la responsabilité et à la gestion d'une exploitation et concevoir son développement.
- Acquérir les bases de la commercialisation et de la valorisation des produits agricoles.
- Développer son projet professionnel

### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Sciences économiques, sociales et de gestion,
- Sciences et techniques des équipements,
- Agronomie, phytotechnie,
- Zootechnie,
- Sciences et techniques professionnelles

### ENSEIGNEMENT GENERAL :

- Français, anglais, connaissance du monde contemporain, mathématiques, informatique, biologie-écologie, physique-chimie, éducation physique et sportive, éducation socioculturelle et communication

## Les +

### MOBILITE INTERNATIONALE :

- 2 à 4 semaines à l'étranger (stage ou voyage)

### MODALITES PEDAGOGIQUES (1)

## SITE DE FORMATION

MFR La Gardonnenque  
357 Chemin de la Filature  
30360 VEZENOBRES

04 66 83 50 55  
mfr.vezenobres@mfr.asso.fr

## LA FORMATION EN ENTREPRISE

### TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Polyculture-élevage (bovins, caprins, ovins, porcins, aviculture, élevages spécialisés, ...)

### ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR LE JEUNE/ADULTE EN ENTREPRISE

- Participation aux différentes activités agricoles, d'élevage et de cultures, pour se familiariser avec le monde du travail, découvrir et pratiquer différentes techniques professionnelles.

# MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Etablissement privé de formations par alternance sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture

[www.mfr-occitanie.fr](http://www.mfr-occitanie.fr)

